



L'agriculture au chevet de la nature

Rencontre avec M. MARCHAL, agriculteur à Arraye-et-Han, qui dirige une exploitation laitière en bio sur une surface de 57 ha. Il contribue activement à l'entretien de la boucle de La Seille

- Vous fauchez une partie des prés de la Seille. Comment se traduit votre travail sur ce site ?

Dans les années 90, la mairie d'Arraye a confié la gestion d'une parcelle de 4 ha en bordure de la Seille (prairie inondable au printemps) à la Ligue de Protection des Oiseaux dans l'objectif de préserver la flore et la faune dans cette espace. J'ai répondu à cette demande en acceptant le cahier des charges défini à l'époque, en échange de la gratuité des terrains : pas d'engrais, pas de produits de traitement, pas d'amendement organique (fumier) et une fauche tardive au 1 juillet. Ce cahier des charges est toujours en vigueur aujourd'hui. Les deux premières années, la récolte de foin a été plus proche de la paille que du foin. Petit à petit la flore s'est adaptée avec la réapparition du trèfle. Aujourd'hui, ce fourrage est distribué aux génisses. De plus, depuis l'année 2000 j'ai fait une reconversion en agriculture biologique et réappris à produire du fourrage sans engrais. Au final, ce fourrage tardif convient à des animaux en élevage extensif : trois années sont nécessaires pour une génisse au lieu de deux auparavant.

- Vous connaissez la vallée depuis longtemps. Avez-vous constaté des évolutions ces dernières années ?

Depuis les 30 dernières années, l'agriculture est devenue de plus en plus intensive. L'agriculteur croit indispensable l'utilisation des engrais pour plus de rendement sur les prairies comme sur les cultures. Je m'aperçois que bien souvent le rendement supplémentaire ne couvre pas les frais engendrés, avec une production de moins bonne qualité (sans trèfle). Concernant la prairie des boucles de la Seille, différents aménagements sont intervenus : la création d'un sentier pédestre, une vitrine composée d'une trentaine de saules et la plantation d'une oseraie. C'est avec plaisir que je contribue à entretenir ce site, qui pour moi devrait être étendu à toutes les prairies de la boucle de Han.

Les Espaces Naturels Sensibles de Meurthe-et-Moselle :
Depuis 1999, le conseil général a mis en place une politique de protection et de mise en valeur des sites naturels les plus remarquables de Meurthe-et-Moselle. Il anime cette démarche sur dix ENS départementaux et apporte un soutien technique et financier aux projets locaux portés par des collectivités ou des associations. L'ensemble de cette politique est financée grâce à la Taxe d'Aménagement.



→ À découvrir

Des sorties scolaires seront organisées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et le CPIE de Nancy-Champenoux en 2012.

Deux circuits pédestres balisés permettent de découvrir ces milieux :

- le circuit du Mont-Saint-Jean (5 km, environ 2 h) depuis Jeandelaincourt,
- le sentier des méandres de la Seille (7 km, environ 2 h 30) depuis Arraye.

Des dépliants sur ces sentiers sont disponibles à la Communauté de Communes de Seille et Mauchère.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ces deux espaces, n'hésitez pas à contacter le CPIE et le CEN Lorraine !

Pour répondre à vos questions :

- **Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine**
Gestionnaire du site
Antenne Meuse/Meurthe-et-Moselle
7 bis route de Pont-à-Mousson - 54 470 Thiaucourt
03 83 80 70 80 / Site internet : www.cren-lorraine.fr
Damien AUMAITRE - Chargé de mission 54
06 29 02 54 12
Francis DUPUY - Conservateur bénévole
06 75 95 95 55
- **Conseil général de Meurthe-et-Moselle**
Coordination et mise en réseau des ENS
Yann Dissac - Chargé d'études ENS
03 83 94 58 56 / ydissac@cg54.fr
- **Mairie d'Arraye-et-Han**
Rue de Lunéville - 54760 Arraye-et-Han
03 83 31 80 84
- **Mairie de Jeandelaincourt**
11 Grande Rue - 54114 Jeandelaincourt
03 83 31 31 77
- **Communauté de Communes de Seille et Mauchère**
23 Route de Pont-à-Mousson - 54610 NOMENY
03 83 31 91 60

Créateurs d'images / Tél. 03 29 39 52 62 - <http://touloucan.com/wordpress/> - Crédits photos : CEN Lorraine, Damien AUMAITRE, François SCHWAAB, BDORTHO, Maurice BELVOIX - IGN PARIS 2010 - n° autorisation : CNO 35-38 - Impression : Lorraine Graphic

Espaces naturels sensibles

Préserver la nature de la MEURTHE & MOSELLE



Le conseil général vous informe

Infosite n°1 - Printemps 2012

Mont Saint-Jean et Vallée de la Seille

Le regard porte à perte de vue jusqu'aux crêtes des Vosges. Toute la Lorraine est là, avec ses paysages naturels ouverts et le sentiment d'harmonie dû à la douceur des courbes et des lignes. Le long de la Seille, vous êtes hors du temps.

Rejoignez-nous et venez découvrir deux sites très emblématiques du patrimoine naturel de notre territoire. Avec la présence rapprochée de deux Espaces Naturels Sensibles, le Mont Saint-Jean et la Vallée de la Seille, gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, nous disposons de deux atouts pour un développement touristique de proximité entre Metz et Nancy. Et c'est parce que nous connaissons la valeur naturelle de ces sites que nous voulons faire de notre territoire de Seille et Mauchère, un espace de vie

et de développement en préservant la qualité de nos paysages et la biodiversité qui s'y épanouit. Cet engagement est au cœur de nos projets communaux et intercommunaux et les élus souhaitent, avec l'appui du conseil général et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, valoriser ces sites et assurer leur mise en réseau par des circuits de randonnées. Vous pourrez ainsi découvrir à pied, à vélo ou à cheval toute leur richesse. Des projets d'hébergement et de restauration sont en cours pour rendre votre séjour encore plus agréable et convivial.

Nous vous invitons, avec cette première plaquette réalisée par le conseil général et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, à nous rendre visite et prendre le temps d'apprécier ce voyage au cœur du pays de la Seille.

Michel DINET,
Président du
conseil général de
Meurthe-et-Moselle

Alain SALVI,
Président
du Conservatoire
d'Espaces Naturels
de Lorraine

Philippe ARNOULD,
Maire
d'Arraye-et-Han

Philippe JOLY,
Maire
de Jeandelaincourt

FLORENTIN Jacques,
Président de la Communauté de
Communes de Seille et Mauchère

100%
PAPIER
RECYCLE



Imprimé avec
des encres végétales



Pelouse calcaire du Mont Saint-Jean et boucle de la Seille, deux espaces naturels complémentaires

Située à l'est du département, la Communauté de Communes de Seille et Mauchère forme un territoire peu vallonné, essentiellement agricole, entrecoupés de boisements de feuillus.

Deux types de milieux naturels fournissent une bonne part de la biodiversité de ce territoire :

- les pelouses calcaires, qui dominent le paysage
- la vallée de la Seille, qui constitue un corridor biologique majeur de l'est de la Meurthe-et-Moselle.

La pelouse calcaire du Mont Saint-Jean à Jeandelaincourt et les boucles de la Seille à Arraye-et-Han sont les deux éléments phare de cette biodiversité communautaire. Ces deux Espaces Naturels Sensibles, distants de quelques kilomètres, sont des milieux bien différents, mais très complémentaires.



- Pelouses calcaires du Mont St-Jean
- Circuit du Mont St-Jean (5km)
- Prairies de la Seille
- Sentier des méandres de la Seille (4,2km)
- Boucles de Han (2,7km)



Courlis cendré

Le Courlis cendré (Numenius arquata)

Le Courlis cendré appartient à la famille des limicoles. Il recherche des prairies humides, les vasières, les marécages pour trouver sa nourriture à l'aide de son long bec incurvé vers le bas. Son plumage moucheté et strié de gris, roux, brun, fauve et blanc, le dissimule avec perfection dans les hautes herbes.

En France, les principales populations nicheuses de Courlis cendré occupent la plaine d'Alsace, la Lorraine, le Val de Saône, la Bretagne et la Normandie. En Lorraine, il est présent dans quelques vallées : Meuse, Sarre, Albe, Nied, Vezouze et Seille. Dès la fin du mois de février, il se cantonne sur son territoire de nidification. Nicheur à terre, sa ponte a lieu début mai, quand l'herbe atteint une hauteur suffisante. L'éclosion se produit 30 jours plus tard. Quelques heures après, les poussins pourront se déplacer en marchant pour rechercher de la nourriture, sous la surveillance des parents. Les jeunes sont capables de voler fin juin. Les nichées sont exposées à de nombreux dangers (fauches et divers travaux agricoles, prédation...) et le taux de reproduction est très faible. La coopération des exploitants agricoles est un élément crucial pour la préservation de l'espèce (cf. témoignage page suivante).

Une étude de 2009 du Centre Ornithologique Lorrain, fait état de seulement 70 à 80 couples en Lorraine, dont à peine une vingtaine sur la Seille. Depuis 1975, l'espèce régresse dans toute la région.

Elle se maintient dans des prairies extensives, fauchées tardivement, comme entre Han et Mailly-sur-Seille où sa population est estimée à 6 couples. Il s'agit du principal refuge de l'espèce en Meurthe-et-Moselle. L'été venu, les Courlis se rassemblent en troupes et se dirigent principalement vers les façades maritimes où ils passent l'hiver.

Les oiseaux rares de la vallée de la Seille



Tarier des prés

Visible depuis le Mont Saint-Jean, la Seille irrigue de larges prairies inondables autour du hameau de Han. A cet endroit, elle constitue la limite départementale entre la Meurthe-et-Moselle et la Moselle. De 1870 à 1918, elle était frontière avec la Meurthe annexée. Quelques vestiges militaires (sapes, tranchées, casemates) sont d'ailleurs encore visibles dans le secteur.

Dans ces prairies peu amendées, des espèces végétales rares comme l'Euphorbe des marais, protégée en Lorraine, le Pigamon jaune ou le Scirpe maritime se maintiennent. Ce milieu héberge au printemps deux espèces d'oiseaux emblématiques des prairies humides. Le Tarier des prés, petit insectivore nichant à terre très sensible aux transformations du milieu par l'activité humaine et le Courlis cendré, le plus grand limicole d'Europe, dont le chant bien reconnaissable résonne dans la vallée.

La Commune d'Arraye-et-Han, propriétaire de 4ha dans la vallée, a souhaité mettre en valeur cette prairie. Tout d'abord, en y créant une « oseraie » gérée par la communauté de communes, en approfondissant une vasière en communication avec la rivière pour créer une frayère à brochets puis en classant cette prairie en tant qu'Espace Naturel Sensible. Elle s'est tournée dès les années 1990 vers la Ligue de Protection des Oiseaux puis, en 2004, vers le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour protéger durablement ce site.



La pelouse calcaire, un coffre-fort de biodiversité

Culminant à presque 400 m, le Mont-Saint-Jean est le point haut du paysage de Seille et Mauchère. Faisant face à la Côte de Delme en Moselle, cette butte témoin des côtes de Moselle abrite une pelouse calcaire d'environ 6 ha sur ses flancs nord et est.

Repéré par les botanistes dès les années 80, le Mont-Saint-Jean est devenu Espace Naturel Sensible en 1994. Dès 1996, la commune de Jeandelaincourt, propriétaire du site, s'engage auprès du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour protéger et maintenir la qualité biologique de ce site.

Autrefois plus vaste, la pelouse calcaire de Jeandelaincourt était un lieu de pâturage pour les moutons. Sa diversité végétale est due à une conjonction de sol (calcaire), de sécheresse (terrains perméables) et à une exploitation extensive sans engrais. Une demi-douzaine d'espèces protégées sont présentes, dont deux orchidées (l'Ohrys bourdon et l'Ophrys araignée) qui trouvent ici un de leur rare refuge de l'est nancéien.



Anémone pulsatille



Petit Rhinolophe



Grand Rhinolophe

La variété des milieux (pelouse calcaire plus ou moins rase, haies, bosquets, lisières forestières) fait le bonheur des insectes et particulièrement des papillons et des criquets, qui profitent de cette diversité alimentaire. Enfin, l'histoire rejoint la nature puisque les sapeurs militaires de la guerre de 14-18, situées sur la pelouse, servent depuis plusieurs années à l'hivernage de six espèces de chauves souris dont deux sont rares à l'échelle de la Lorraine : le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe.

Depuis plusieurs années, des travaux ont été entrepris afin de réouvrir cette pelouse : abattage des pins, fauche, pâturage.

Des brebis au Mont-Saint-Jean

Milieux agricoles à l'origine, les pelouses calcaires ont été progressivement abandonnées depuis la fin des années 1950.

Depuis 2010, la Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine a fait le choix de pâturer le Mont-Saint-Jean qui risquait à terme de perdre ces caractéristiques écologiques. Une cinquantaine de moutons parcourent le site en fin d'été. Leur action de pâturage permet de réduire la litière, d'exporter de la matière et de favoriser certaines espèces végétales peu communes comme l'Anémone pulsatille.

Les brebis de Jeandelaincourt sont habituées à ce type de milieu puisqu'elles proviennent chaque année d'une partie du troupeau présent sur la Côte de Delme, vaste plateau calcaire de plus de 100 ha et Réserve Naturelle Régionale depuis 2009!

